Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260601-D2026010602-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/01/06/02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1er JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : PÉRON Matthieu, LE HORS Clément, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : PÉRON Matthieu à LIEFFRIG Eric, LE HORS Clément à BOUËDEC Jean-Michel, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, LIEFFRIG Eric a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 20/05/2026
Convocation affichée le : 22/05/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 24
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le ……
Publié ou notifié le ……..…
Certifié exécutoire le ……..……..
A GOURIN, le……..……

La Maire,
Bérangère FRITZ.

2- DÉSIGNATION D'UN ÉLU « RESPONSABLE ÉNERGIE » ET D'UN AGENT COMMUNAL - AGENCE LOCALE DE MAÎTRISE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DU CENTRE OUEST BRETAGNE (ALECOB)

Dans le cadre de la convention d'adhésion au conseil en énergie partagée (CEP) avec l'ALECOB sise à Carhaix-Plouguer, madame la Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation d'un élu « responsable énergie », interlocuteur de l'ALECOB et d'un agent communal pour la transmission des informations nécessaires à la mission.
À défaut de demande de scrutin secret, la désignation interviendra par un vote à main levée.
Madame la Maire propose les candidatures suivantes :

- Elu responsable énergie : Benoît BERNY
- Agent communal : responsable des services techniques

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260601-D2026010602-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, et décidé à l'UNANIMITÉ de ne pas procéder au scrutin secret,

APPROUVE à L'**UNANIMITÉ** la proposition telle que présentée ci-dessous :

- Elu responsable énergie : Benoît BERNY
- Agent communal : responsable des services techniques

Fait à Gourin, le 1er juin 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Eric LIEFFRIG.

La Maire,
Bérangère FRITZ.